

337

L. 210-9

COMMISSION pour l'examen de la proposition
de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,
relative aux retenues à opérer sur les
doubles livrets des caisses d'épargne.

(Nommée le 11 décembre 1900.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : PICHON.
- 2^e — GUYOT.
- 3^e — EDMOND DEVELLE.
- 4^e — SILHOL. — *Président*
- 5^e — KNIGHT.
- 6^e — CÉSAR DUVAL.
- 7^e — BODINIER.
- 8^e — MARET.
- 9^e — BÉRAUD. — *Secrétaire et rapporteur*



Séance du 13 X^{bre} 1900

Président : M. Lillo
Secrétaire : M. Béreau
Rapporteur : M. Béreau

La commission est à l'unanimité
sur membres présents favorable au
projet de loi.

Le Président
M. Lillo

Le Secrétaire
M. Béreau